

Le jeudi 29 juin deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,  
23 juin 2023

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, Mme Émile DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, M. Sylvain HEMARD, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPÈME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL.

Date de publication  
sur le site internet de la  
ville,  
06 juillet 2023

Nombre de conseillers  
En exercice 29  
Présents 24  
Votants 27

Procurations :

M. Alexandre VOIMENT à Mme Céline CIVES, Mme Steffie HAMEL à Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, M. Luc HITLER à M. Didier BOQUET.

Excusés :

M. Thierry DUPRAY, Mme Aurore LAINE

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

<b>DL2023-065</b>	<b>Résidence d'architecture – Reconstruction 2044</b>
-------------------	---

Dans le cadre du Label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie », Territoires pionniers, structure culturelle régionale de médiation architecturale et urbaine basée à Caen et membre du Réseau des maisons de l'architecture, la Région Normandie et la DRAC Normandie recherchent 3 communes rurales, petites villes ou villes moyennes disposant d'un bâti de la Reconstruction, partantes pour participer à une résidence d'architecture en vue du 80ème anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie.

Situé au cœur des bourgs ruraux et des petites et moyennes villes de Normandie, le patrimoine de la Reconstruction a été pour les architectes et les urbanistes un laboratoire d'innovation après la Seconde Guerre mondiale. Il peut le redevenir aujourd'hui alors que nous devons faire face aux nombreux défis climatiques, écologiques et sociaux, déjà sensibles dans notre région. Pour avancer ensemble, Territoires pionniers propose d'imaginer quelles seraient les nouvelles manières de vivre et d'habiter la Reconstruction, ses bâtiments, ses équipements, ses ensembles urbains comme ses espaces publics. A quoi pourrait ressembler vos bourgs et centres villes reconstruits en 2044 ?

Ce projet vise à :

- accompagner les collectivités lauréates dans la mise en œuvre du volet médiation et valorisation du Label,
- proposer de l'ingénierie (culturelle, architecturale, urbaine...) pour imaginer les transitions de vos territoires et y associer tous les publics,
- offrir de la visibilité à votre commune dans le cadre du 80ème anniversaire.

Travaillant à la sauvegarde, à la valorisation de son patrimoine de la reconstruction et ayant accueillie l'an passé, un atelier hors les murs, la commune candidate à l'accueil de cette résidence. Pour ce faire, il est attendu de la commune une participation de 1 500 euros et la prise en charge des frais d'accueil de l'équipe d'architectes qui sera retenue pour une semaine au mois de novembre.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal :

- D'approuver le principe d'une candidature à la résidence d'architecture.
- De l'autoriser à signer la convention et tout document utile à la mise en œuvre de cette décision.
- De verser une participation financière de 1 500 euros à Territoires pionniers.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bastien CORITON



*Bastien Coriton*

Le secrétaire de séance,  
Didier BOQUET

*Didier Boquet*